

**RETRO Répulsif ULTRASONS MOUCHES – MOUCHERONS** est un appareil à ultrasons qui chasse et repousse les mouches et moucherons. Protège jusqu'à 40 m<sup>2</sup>.

Les ultrasons perturbent l'ouïe des insectes, ils quittent la zone ciblée.

Compter 2 semaines pour un résultat optimum.

Action permanente. Ne crée pas d'accoutumance.

## MODE D'ACTION :

L'appareil fonctionne grâce aux ultrasons. Les ultrasons sont des sons dont la fréquence est supérieure à 20 KHz : ils sont donc inaudibles pour l'homme, pour les chiens, les chats, les animaux de la ferme, les oiseaux, les poissons...

Les ultrasons ne traversent pas les murs mais ricochent. Ils sont absorbés par les matériaux mous (rideaux, tapis, ...).

L'efficacité des ultrasons a été démontrée et testée par des laboratoires indépendants.

Les ultrasons vont avoir un effet perturbant sur l'ouïe des insectes. Ceux-ci sont incapables d'identifier l'origine de cet effet, leur environnement devient hostile car ils ne peuvent plus entendre un danger. Se sentant en insécurité, ils partent de la zone traitée.



(réf. **RUS MO1**)

Blister 1 émetteur (40 m<sup>2</sup>)  
Carton de 6

## MODE D'EMPLOI :

Appareil à usage intérieur avec témoin lumineux de fonctionnement.

Brancher l'appareil sur une prise 220 V. Les témoins lumineux rouge et vert s'allument. Le témoin rouge reste fixe, le vert clignote. Au bout d'une minute l'émission des ultrasons est opérationnelle.

Protège une surface de 40 m<sup>2</sup> maximum. Laisser émettre 24h/24. L'appareil à ultrasons s'utilise à l'intérieur des maisons et des appartements, dans les garages, les caves, les celliers, les dépendances ou les remises.

Si cela est nécessaire (en fonction de la taille de la pièce ou de la présence plus ou moins abondante des nuisibles), il est possible d'installer d'autres appareils à ultrasons en périphérie de la zone protégée.

Brancher l'appareil de préférence sur une prise en hauteur pour une meilleure efficacité.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Appareil à usage intérieur. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas couvrir l'appareil, ni le placer derrière un meuble ou un rideau. Ne pas élever des rongeurs domestiques (hamsters, gerbilles...) dans les locaux protégés par des appareils à ultrasons. L'appareil doit être positionné à 1 mètre minimum des personnes.

DEEE : 0,01 €